

Scandaleuse garde à vue du gendarme qui tue un routier cocaïnomane en fuite en sens interdit !

écrit par Christine Tasin | 9 août 2020



Je sais, on va me dire que c'est le protocole... Que dès qu'il y a mort d'homme, la garde à vue est obligatoire, même si l'auteur du meurtre est un policier, même si l'auteur du meurtre est un vieil homme de 80 ans cambriolé et menacé...

C'est peut-être la loi mais quand la loi est mauvaise, il faut la réformer. Et pour qu'elle soit réformée, il faut la dénoncer. Au Palais Bourbon ils votent suffisamment de conneries et de saloperies pour avoir le temps de réformer la loi concernant la garde à vue.

Qui dit garde à vue dit traitement réservé aux malfrats, photos, empreintes, ADN éventuel, interrogatoire pendant des heures... Or, un policier qui fait son travail n'a pas à être maltraité de la sorte ! Qu'il y ait enquête, qu'il donne son témoignage, c'est normal. Mais quid de cette infamante garde à vue ? Idem pour le cambriolé ou l'agressé qui tue en

situation de légitime défense.

Comment a-t-on pu en arriver, en France, à taper plus fort sur les honnêtes gens qui osent se défendre et sur les policiers en état de légitime défense que sur les délinquants, radicalisés, assassins et autres terroristes ???? Et s'il n'y avait qu'en France... La mondialisation c'est aussi ça. La sournoise défense du salaud, la criminalisation des honnêtes gens.

<https://www.lejssl.com/faits-divers-justice/2020/08/08/routier-tue-lors-d-un-controle-le-gendarme-en-garde-a-vue>

Pour l'affaire qui nous occupe. Récapitulons les choses :

-le mort était un chauffeur routier qui roulait alors qu'il n'avait plus de points. Le journaliste ose signaler que la perte des points ne lui avait pas encore signifiée. Et alors ? Quand vous faites une infraction qui vous coûte des points vous le savez, non ? Surtout quand il ne vous en reste pas ou peu.

-Le mort avait pris un sens interdit, mettant donc délibérément en danger de mort ceux qui arrivent en face.

-Le mort conduisait un camion... alors qu'il était sous l'emprise de cocaïne (et donc testé positif par le gendarme qui avait interrompu sa course folle).

-Le mort ment lors du contrôle en prétendant se mettre au frais dans son camion et se dépêche de fuir les forces de l'ordre.

-Le mort était connu des forces de police pour 14 affaires et condamné 7 fois dont 3 pour conduite sans permis...

Bref ce gars était un danger public, il fallait

l'arrêter... et, en France, si tu veux arrêter définitivement un danger public, il ne reste que l'arme à feu.

J'ajouterai à la décharge de celui qui a ouvert le feu que l'actualité est terrible, les morts et blessures dans la population française et dans les forces de l'ordre sont quotidiennes depuis quelque temps. Nul doute que le gendarme a eu à l'esprit ce qui est arrivé à sa collègue Mélanie...

On ne nous a pas donné le prénom du chauffeur routier cocaïnomane qui, depuis des années ne respectait ni la loi ni le code de la route. Ça serait pas une Chance pour la France, par hasard ? Le journaliste nous dit qu'il est de nationalité française. On a payé pour savoir que ça ne change rien. Nombre de Youssef et autres Mohamed qui crachent à la figure de la France et de ses lois le sont également.